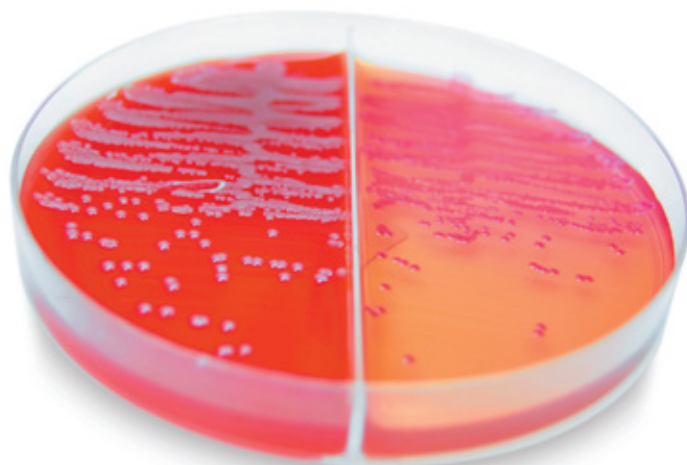




## Emballage des envois UN 3373

Suivez les instructions ci-après pour l'emballage, le marquage et l'étiquetage des produits biologiques, catégorie B (UN 3373) expédiés par FedEx Express<sup>MD</sup>.



## Exigences concernant les envois de produits biologiques, catégorie B (UN 3373)

Le présent guide fournit des instructions sur l'expédition de produits biologiques, catégorie B (UN 3373) par FedEx Express. Les envois de prélèvements doivent être faits conformément à l'ensemble des lois locales, provinciales, d'État et fédérales applicables sur l'emballage, le marquage et l'étiquetage. Le sang, l'urine, les fluides et autres spécimens qui contiennent ou peuvent contenir des substances infectieuses doivent être expédiés conformément à la réglementation gouvernementale applicable et aux règlements de l'Association du transport aérien international (IATA) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Les clients qui font des envois de produits biologiques, catégorie B (UN 3373) doivent se conformer aux lois locales, provinciales et fédérales qui régissent l'identification, la classification, l'emballage et le marquage (possiblement sous forme d'étiquette). FedEx Express adhère rigoureusement aux règlements de l'IATA, de l'OACI ainsi qu'à tous les règlements locaux et nationaux concernant les produits biologiques, catégorie B (UN 3373).

## Exigences générales d'emballage

Vous devez prévoir quatre couches d'emballage pour les envois de produits biologiques, catégorie B (UN 3373), liquides et séchés :

### 1. Récipient primaire scellé et à l'épreuve de l'eau.

Utilisez un récipient primaire en verre, en métal ou en plastique à fermeture directe à l'épreuve de l'eau. Utilisez un couvercle à rebords ou une capsule en métal. Scellez les couvercles vissés avec du ruban. Dans le cas des spécimens liquides, le récipient primaire ne doit pas contenir plus de 1 L. En ce qui a trait aux spécimens séchés, le poids du récipient primaire ne doit pas être supérieur à la limite de poids de l'emballage extérieur.

**2. Matériau absorbant.** Placez assez de matériau absorbant entre les récipients primaires et secondaire pour absorber tout le liquide des récipients primaires en cas de déversement. L'ajout de matériau absorbant est exigé pour les envois de produits biologiques, catégorie B (UN 3373). Les matériaux absorbants acceptés sont la ouate de cellulose, les tampons d'ouate, les sachets super absorbants et le papier essuie-tout.

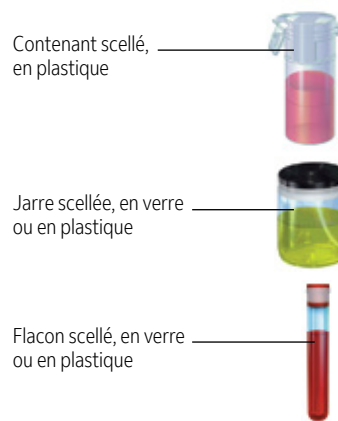
### 3. Emballage secondaire à l'épreuve de l'eau.

Utilisez un emballage secondaire à l'épreuve de l'eau pour les spécimens liquides, et non tamisant pour les spécimens séchés. Choisissez uniquement des emballages secondaires pour produits biologiques, catégorie B (UN 3373) certifiés par le fabricant. Votre récipient primaire ou secondaire doit pouvoir résister sans couler à un écart de pression interne d'au moins 95 kPa, dans une fourchette de -40 °C à 55 °C (-40 °F à 103 °F). Pour éviter le contact entre de multiples récipients primaires fragiles, emballez des derniers individuellement, ou séparez-les dans l'emballage secondaire.

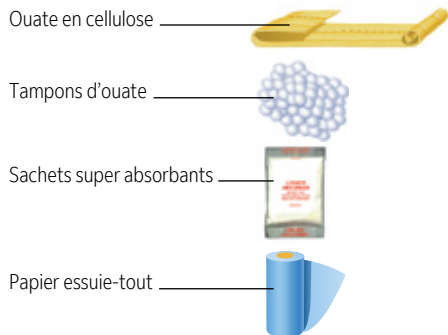
**4. Emballage extérieur robuste.** Utilisez un emballage extérieur rigide en carton ondulé, en bois, en métal, en plastique ou fait d'un autre matériau aussi robuste, y compris un cylindre, d'environ les mêmes dimensions que le contenu. Les boîtes de carton gris ou de carton simple, les enveloppes en papier et les sacs en plastique ne sont pas acceptés. L'emballage complet doit être de bonne qualité, assez robuste pour résister aux rigueurs du transport sans perte de contenu en raison de vibrations, de changements de température, de l'humidité ou de la pression. Limitez le volume total des échantillons liquides à 4 L et le poids total des échantillons séchés à 4 kg par emballage extérieur. Les dimensions minimales de l'emballage extérieur doivent être d'au moins 100 mm x 100 mm (4 po x 4 po) sur l'un des côtés.

L'emballage complet doit pouvoir résister à une épreuve de chute de 1,2 m (4 pi). Avant de sceller l'emballage extérieur, vous devez établir la liste de tous les éléments qu'il contient et insérer cette liste entre les emballages secondaire et extérieur.

#### Récipients primaires acceptés



### Matériaux absorbants acceptés



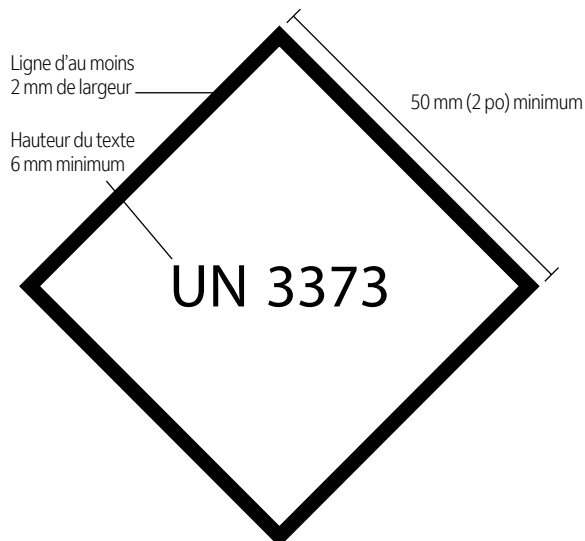
### Emballages secondaires acceptés



## Exigences de marquage des produits biologiques, catégorie B (UN 3373)

- Indiquez clairement « Produit biologique, catégorie B » en lettres de 6 mm de haut sur l'emballage extérieur, à côté du losange UN 3373 de taille appropriée. Vous pouvez aussi apposer ces marques sous forme d'étiquette.
- Si vous utilisez le Pak UN 3373 FedEx<sup>MD</sup>, reproduisez toutes les marques de marchandises dangereuses sur l'emballage intérieur et le suremballage.
- Vous devez fournir le nom et le numéro de téléphone d'une personne responsable sur la lettre de transport aérien.
- Le nom et l'adresse de l'expéditeur et du destinataire doivent être indiqués sur le colis.

### Exigences de marquage des produits biologiques, catégorie B (UN 3373)



Les mots « Produit biologique, catégorie B » doivent paraître en lettres de 6 mm de haut sur l'emballage extérieur, à côté du losange illustré. La marque UN 3373 doit avoir la forme d'un carré en angle de 45 degrés (losange). Chaque côté du losange UN 3373 doit mesurer au minimum 50 mm (2 po). La largeur de la ligne qui forme le losange doit mesurer au minimum 50 mm (2 po) et les lettres et les nombres doivent mesurer au moins 6 mm de hauteur.

### Pak UN 3373 FedEx

Pour plus de commodité, nous offrons le Pak UN 3373 FedEx pour les envois de produits biologiques, catégorie B (UN 3373). Nous recommandons l'utilisation du Pak UN 3373 FedEx lorsque le suremballage de votre envoi est inférieur à 18 cm x 10 cm x 5 cm (7 po x 4 po x 2 po) (dimensions minimales acceptées).

Pour améliorer votre efficacité opérationnelle et pour identifier clairement ce type d'envoi, le Pak UN 3373 FedEx contient déjà les mentions IATA UN 3373 et SUREMBALLAGE, de même que le nom d'expédition officiel.

Le Pak UN 3373 FedEx est réservé aux envois de produits biologiques, catégorie B (UN 3373). Si vous avez besoin d'un suremballage pour des envois d'échantillons cliniques et environnementaux exemptés, veuillez utiliser le Pak clinique FedEx<sup>MD</sup>.

Pour commander le Pak UN 3373 FedEx, visitez [fedex.ca](http://fedex.ca) ou composez le 1.800.GoFedEx 1.800.463.3339.

## Pak UN 3373 FedEx



## Restrictions d'emballage

- Les sacs de plastique et les enveloppes de papier ne constituent pas un emballage extérieur acceptable.
- Il est interdit d'expédier des produits biologiques, catégorie B (UN 3373) dans les emballages extérieurs suivants : Enveloppe FedEx<sup>MD</sup>, Tube FedEx<sup>MD</sup>, Pak FedEx<sup>MD</sup>, Pak matelassé FedEx<sup>MD</sup> et boîtes FedEx.
- Il est interdit d'expédier des produits biologiques, catégorie B (UN 3373) dans un Pak clinique FedEx.
- Le Pak UN 3373 FedEx est réservé aux envois de produits biologiques, catégorie B (UN 3373).
- Les envois de produits biologiques, catégorie B (UN 3373) réfrigérés, congelés, sur glace sèche ou dans de l'azote liquide doivent être emballés conformément aux règlements de l'IATA et de l'OACI en vigueur.

Veuillez consulter les autorités compétentes pour toute question sur les étiquettes de danger biologique (Biohazard).

**NOTE :** Les envois de produits biologiques, catégorie B (UN 3373) sont acceptés dans les boîtes à colis FedEx au Canada. Consultez les Modalités (section sur les marchandises dangereuses) du Guide des services de FedEx sur [fedex.ca](http://fedex.ca) pour connaître les restrictions actuelles et les centres qui n'acceptent pas les envois UN 3373.

## Services d'emballage FedEx

Le Laboratoire de l'emballage de FedEx ne teste pas les emballages qui contiennent des produits biologiques de catégorie B (UN 3373).

## Contacts et ressources

- Guides *Comment emballer* sur [fedex.ca/emballage](http://fedex.ca/emballage).
- Ligne d'assistance FedEx pour marchandises dangereuses : composez le 1.800.GoFedEx 1.800.463.3339 et appuyez sur le « 7 », ou dites « marchandises dangereuses ».

### AVIS :

**FedEx Express refuse de transporter les colis qui ne sont pas conformes aux exigences de FedEx Express, des gouvernements, de l'IATA et de l'OACI. Cette brochure n'a aucunement préséance sur les règlements canadiens sur le transport des marchandises dangereuses et ceux de l'IATA. Elle est offerte à titre d'information seulement.**

**AVIS :** Cette brochure sur l'emballage est distribuée aux clients de FedEx dans le but de diminuer les risques de perte ou de dommage en raison d'un emballage inadéquat. IL NE S'AGIT PAS d'un guide complet sur l'emballage des marchandises que nos clients nous confient. Nous n'offrons aucune garantie, expresse ou tacite, quant à l'information contenue dans cette brochure. L'expéditeur a l'entière responsabilité de bien emballer ses envois. Pour obtenir un complément d'information, visitez le site [fedex.ca/emballage](http://fedex.ca/emballage). Consultez le Guide des services de FedEx en vigueur sur [fedex.ca](http://fedex.ca) pour toute question sur les modalités, conditions, restrictions et exigences applicables aux services de livraison FedEx<sup>MD</sup>.

© 2021 FedEx. Tous droits réservés.